

Assainissement : évacuation des eaux usées.

Descriptif de l'installation :

Est-elle conforme à la réglementation ?

OUI NON *NC

Son fonctionnement donne-t-il satisfaction ?

OUI NON *NC

Entretien à prévoir :

En cas d'assainissement individuel :

Un réseau public de collecte des eaux usées domestiques a-t-il été mis en service ?

OUI NON *NC

(dans ce cas, le raccordement est obligatoire dans les deux ans de la mise en service, art. L 1331-1 du Code de la santé publique).

**NC non communiqué / non concerné.*